



# AFAM

Association des Fils(les) et Ami(e)s de Marbial

4, route Durandis, près du tribunal de Paix de Marbial

C/O : 36, rue de l'église, Jacmel

Tél. (509) 3660-0528 /3715 - 7603

E-mail: [associationafam@hotmail.com/](mailto:associationafam@hotmail.com/)

Site Internet : [www.afam-haiti.org](http://www.afam-haiti.org)



## Rapport du "JARDIN SCOLAIRE" Janvier 2019

**Préparé par :**

James Benjamin, Bernard Tranquille : Techniciens AFAM

**Supervisé par :** Johnys Brice, Secrétaire général AFAM

## **Mise en contexte**

Rappelons que le programme « **JARDIN SCOLAIRE** » est une initiative de l'Association des Fils (les) et Amis(es) de Marbial- AFAM, qui poursuit les objets suivants :

- reboiser les zones dénudées,
- régénérer le sol,
- augmenter la couverture végétale
- et payer l'écologie pour les élèves qui ont réussi leurs parcelles suivant les règlements du contrat.

Pour réaliser les objectifs fixés, un ensemble d'activités sont mises sur pied par l'équipe de ladite association :

- Inscription des participants dans les différents établissements d'école
- Rencontre avec les élèves (participants) inscrits désirant participer au programme dans les modalités et les conditions de réussites
- Rencontre avec les parents des élèves inscrits dans le programme
- Distribution des plantules
- Sensibilisation des élèves et des parents à travers les écoles et les parcelles
- Visite de suivi dans les parcelles emblavées par les techniciens d'AFAM
- Remise des primes aux directions des écoles au profit des élèves.

AFAM a procédé à la remise des primes aux différentes directions des écoles participant au programme « **JARDIN SCOLAIRE** » dans le quartier de Marbial.

Une nouvelle institution est inscrite dans le programme et d'autres encore sollicitent leur adhésion.

## **Situation actuelle**

Pour l'année 2018-2019, 10 établissements scolaires ont bénéficié du programme :

- Ecole presbytérale Ste Thérèse de l'Enfant de Jésus
- Institution du Bon Pasteur de Marbial (IDEPH)
- Bon Berger de Fond Melon
- Union Communautaire de Fond Melon
- Ecole Presbytérale Ste Rose de Lima de Fond Melon
- Eben Ezer de cochon gras
- Collège Bethesda de cochon gras
- Ecole Presbytérale St Joseph de Lagosseline
- Ecole Presbytérale Ste Anne de Marbial
- Union collège de Marbial

De plus en plus, les Directeurs des écoles, les élèves et les parents se montrent très conscientisés du problème environnemental. Ils sont très motivés et veulent travailler pour la pérennité du programme dans le quartier de Marbial.

Pour cette période, **71,183.00** plantules sont plantées et réussies avec la participation de **386 élèves bénéficiaires** inscrits dans le programme.

Ce chiffre est nettement inférieur par rapport à l'exercice précédent à cause de certains facteurs climatiques ; les effets du changement climatique ont une certaine incidence sur le développement des plantules. Cette année 2018, nous avons connu une période de sécheresse assez longue ; ce qui a affecté de façon négative les résultats escomptés.

En dépit de cette contrainte, nous restons toujours attachés aux termes de référence définis dans le contrat signé entre AFAM, la direction de l'école, les parents et les élèves. C'est une stratégie pour encourager les élèves et les parents à planter le plus d'arbres possible.

### **Remise de primes**

Les primes sont octroyées, après évaluation, aux élèves ayant respecté les règles définies dans le contrat. Elles sont allouées aux élèves qui ont réussi leur parcelle avec une quantité supérieure ou égale à celle obtenue lors de la distribution.

Un chèque est remis à la direction de l'école concernée en tenant compte du nombre d'élèves inscrits et aussi du rapport d'évaluation préparé par les Techniciens d'AFAM.

Pour les élèves de la section fondamentale c'est-à-dire de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> année fondamentale, **AFAM** a versé la totalité des frais d'écolage en deux tranches (aux mois janvier et de juin) ce qui représente 100 % des frais scolaires.

- Celui qui a réussi entre 249 à 190 plantules reçoit 50% du montant
- Enfin, entre 189 à 150 reçoit 25 % du montant

Pour les élèves de la section secondaire, **AFAM** a octroyé 50% des frais scolaire annuels avec les mentions suivantes :

- Un élève de la section secondaire qui a réussi entre 300 et 250 plantules, reçoit 50 % de la somme à payer pour l'année, ce qui représente pour nous 100% des frais scolaires
- Celui qui a réussi entre 249 à 190 plantules reçoit 50% du montant
- Enfin, entre 189 à 150 plantules, il reçoit 25 % du montant.

#	Nom de l'Institution	Directeur/trice	sexe	Qte de plantules	Nbre d'élèves	Montant
1	Ste Thérèse	Sr Marie Carmelle BELLEVUE	F	6,256.00	35.00	28,187.50
2	IDEPH	Rév. Père Phanel CHERY	G	5,511.00	36.00	31,127.00
3	Bon Berger	Emmanuel AUGUSTE	G	4,370.00	46.00	7,556.00
4	Union Communautaire	David DURANDIS	G	5,867.00	40.00	12,000.00
5	Ste Rose de Lima	Dieumerite JEUDY	G	14,140.00	58.00	39,562.50
6	Eben Ezer	Rév. Pasteur Gabner LERICHE	G	4,538.00	35.00	18,125.00
7	Bethesda	Jn Mary CEZIL	G	7,943.00	47.00	24,625.00
8	Union Collège de Marbial	Ognel ANSELME	G	471.00	07.00	1,000.00
9	St Joseph	Mathieu JOSEPH	G	16,768.00	51.00	33,375.00
10	Ste Anne	Fleurizar AMIRAL	G	5,319.00	31.00	12,375.00
		Total		<b>71,183.00</b>	<b>386.00</b>	<b>207,933.00</b>

Les écoles sont réparties à travers les quatre sections communales de Marbial à savoir :

- Fond Melon (Ste Rose de Lima, Bon Berger, Union Communautaire, IDEPH et Ste Thérèse)
- Cochon gras (Eben Ezer, Bethesda)
- Lagosseline (St Joseph)
- Marbial (Ste Anne)

**A noter** que la gourde perd considérablement de valeur face au dollar américain, le taux de change était à 73,50 gourdes pour 1 dollar à la banque. On a décaissé 1,300.00 US pour acheter des matériels pour la production des plantules en pépinière au mois de décembre 2018.

Au mois de Janvier 2019, il a fallu 82 gourdes pour acheter 1 dollar.

A cet effet, AFAM a décaissé **3,000.00 US** pour payer les primes scolaires ; qui nous donne **un montant 246,000 gourdes**. Donc sur les **246,000 gourdes** disposées, on a dépensé **207,933 gourdes pour la première tranche**. Il nous reste un montant de **38,067.00** gourdes disponible sur le compte (incidence positive du taux de change).

## Quelques actions en image

### Sensibilisation en salle de classe

Des séances de sensibilisations sont réalisées, comme à l'accoutumée, dans les jardins, dans les salles de classe, sur les ondes des radios locales et ailleurs pour sensibiliser, motiver les parents et les habitants dans le quartier de Marbial sur divers thèmes en rapport avec la protection de l'environnement.

Nous cherchons à développer d'autres sources de revenus intermédiaires avec les parents à partir du crédit ; ceci leur permettrait de faire moins de pression sur les arbres pour satisfaire leurs besoins économiques.

AFAM, cherche, de jour en jour, à perfectionner le programme de manière à intégrer beaucoup plus de gens. En plantant des arbres, nous faisons aussi de l'apiculture et aussi de l'agro-écologie.



Parallèlement aux activités de jardins scolaires, AFAM organise des rencontres avec les autorités locales (CASEC, ASEC), les leaders de la zone et les membres de la société civile sur la problématique environnementale.

Cette démarche vise à obtenir des autorités concernées une loi en faveur de la gestion des ressources naturelles. Nous avons un document de code rural qui a été élaboré par le gouvernement de François Duvalier en 1957. Ce texte devient désuet et mérite d'être remanié.

## Distribution de plantules aux élèves



*Nous gardons toujours ce jardin forestier comme exemple modèle pour sensibiliser la population. C'était un espace totalement dénudé. Après 5 ans, on a vu le changement positif.*

## Conclusion

Le phénomène environnemental reste et demeure un problème majeur qui concerne tout le monde, car l'environnement n'a pas de frontière. Nous ne devons pas rester les bras croisés.

Pour cela, **AFAM** sollicite encore le support de tout un chacun pour son programme de reforestation qui est source de production d'oxygène. De plus, **AFAM** voudrait accompagner beaucoup plus d'élèves dans le programme de reboisement à travers le « **JARDIN SCOLAIRE** ». Nous avons beaucoup à faire dans le domaine de la protection de l'environnement, car avec les **71,183.00** plantules transplantées on est quand-meme bien parti et AFAM veut etre le leader de référence avec ce programme.

Nous ne cessons de remercier ELISA France pour son support au développement de ce programme. Que Dieu bénisse Alain Philippe et tous les supporteurs de l'organisation !

## Annexes



*Séance de sensibilisation des élèves dans la pépinière*



*Séance de sensibilisation en pépinière*



*Remise des chèques aux Directeurs d'écoles*



*Les Directeurs et Directrices d'école sont très satisfaits du programme et remercient ELISA pour son support*